

# Certificat d'attestation de la constance des performances



Numéro: 0757-CPR-288-8017423-1-2

Conformément au Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au produit de construction :

Base:

EN 12101-2:2003-06

## Dispositifs d'Évacuation Naturelle de Fumée et de Chaleur (DENFC)



Dénomination du produit / Spécification	<b>Schüco NRW</b> Système de profilé du cadre: Aluminium Voir le justificatif n° 19-001093-PR01
Niveaux et classes de performance	Exigences accomplies
Usage prévu	Ce dispositif d'évacuation naturelle de fumée et de chaleur (DENFC) a été essayé sans influence de vent latéral. Pour cette raison, il ne doit être utilisé qu'aux positions de montage qui ne représentent aucun risque d'exposition au vent latéral, c'est à dire que pour le montage en façade. Autres notes concernant l'utilisation: voir le passeport produit n° 19-001093-PR01. Pour l'étude et le dimensionnement du DENFC, respecter aussi les règlements d'utilisation et d'application nationaux en vigueur.
mis sur le marché sous le nom ou la marque de	<b>PICHLER Projects GmbH</b> Edisonstr. 15, IT-39100 Bozen
et fabriqué dans le site / les sites de production	<b>PICHLER Projects GmbH</b> Edisonstr. 15, IT-39100 Bozen
Organisme notifié	<b>0757</b>
Référence CE no	

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la/des norme(s)

### EN 12101-2 : 2003

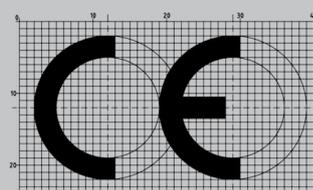
sont appliquées selon le système 1 pour les performances décrites dans ce certificat et que le contrôle de production en usine effectué par le fabricant est évalué pour assurer la **constance des performances du produit de construction**.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 01.10.2019 et demeure valide jusqu'au 30.09.2025, tant que la norme harmonisée, le produit de construction, les procédures EVCP et/ou les conditions de fabrication dans le site de production ne soient modifiés de manière significative, à moins d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme notifié de certification du produit.

L'utilisation du présent certificat et le marquage des produits sont liés au contrat de certification et de surveillance existant, conclu avec l'ift Rosenheim n° 288 8017423.

*Christian Kehrer*

Christian Kehrer  
Directeur de l'organisme notifié de certification des produits  
ift Rosenheim  
01.10.2022



[www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu)

Contrôle d'identité



[www.ift-rosenheim.de/](http://www.ift-rosenheim.de/)  
ift-zertifiziert  
ID: 38E-B9D0B